



FORMATION EN PRÉSENTIEL

# MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPÉTENCES D'ACTEUR PRAP IBC.

Dernière mise à jour le 26/04/2021.

#### **OBJECTIF**

Mettre à jour et actualiser les compétences de l'acteur PRAP.

# COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Maintenir et actualiser les compétences en prévention des risques liés à l'activité physique
- Participer à la maitrise du risque dans son entreprise ou son établissement

Tarif	nous consulter	
Réf.	Prev12	
Contact	0297229777 contact@poleformation.bzh https://www.poleformation.bzh/	

# **PUBLIC CONCERNÉ**

Salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activés de bureau

# MODALITÉS DE DÉROULEMENT **DE L'ACTION DE FORMATION**

Présentiel

## **TAUX D'OBTENTION**

https://www.poleformation.bzh/satisfaction-et-reussite/

## **ÉQUIVALENCES**

non

**PRÉ-REQUIS** 

Titulaire du certificat du PRAP IBC

# MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Salle équipée / études et analyses de postes de travail

# **VALIDATION DE BLOCS DE COMPÉTENCES**

non

#### **PASSERELLES**

non

# **SUITES DE PARCOURS**

MAC (Maintien et actualisation des compétences)



& Formation ouverte à certaines formes de handicap : contactez notre référente Mme LE COGUIEC Paola pour plus d'informations.





# **PROGRAMME**

#### Accueil

Retour d'expérience.

• Les projets réalisés dans l'entreprise

Actualisation des compétences / révisions.

L'activité physique dans le travail.

Les composantes de la situation de travail

Le fonctionnement du corps humain

- Les notions d'anatomie du corps humain.
- Les atteintes et leurs conséquences.
- Les facteurs de risque.

Description de son activité et repérage des situations pouvant nuire à sa santé.

- Les éléments déterminants l'activité physique.
- L'Identification des risques potentiels.
- Les différentes causes d'exposition.
- · Les pistes d'amélioration.

# Les principes de prévention

- Les pistes d'amélioration des conditions de travail.
- Les principes d'aménagement des postes.
- La hiérarchisation des pistes d'amélioration.

Les principes de sécurité physique et d'économie d'effort et leurs limites.

Mise en pratique.

# LES PLUS

La formation à la prévention des risques liés à l'activité physique (prap), s'adresse aux salariés des secteurs industrie, BTP, commerce et activés de bureau (IBC). Elle permet au salarié d'être acteur de sa propre prévention mais aussi de devenir acteur de la prévention de son entreprise ou de son établissement.

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur PRAP certifié INRS	Épreuve certificative en fin de formation.	Certificat d'acteur PRAP (IBC)

## **MAINTIEN DES CONNAISSANCES**

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et actualisation des compétences d'acteur PRAP IBC.